



Une nouvelle victime de l'austérité imposée au service public

La direction supprime le zapping « Vu »

La CGT France Télévisions dénonce avec force la décision de la direction de mettre fin à l'émission « Vu », le zapping quotidien diffusé sur France 5 depuis janvier 2017.

Cinq salarié·es en CDI (dont Patrick Menais, réalisateur et porteur du concept) et quatorze intermittent·es du spectacle qui faisaient vivre chaque jour cette pastille emblématique vont faire les frais de cette décision brutale.

Un sacrifice symbolique autant qu'humain

« Vu » n'est pas une émission anodine. Elle est un programme mythique né des cendres du *Zapping* de Canal+, débranché sans ménagement en 2016 par Vincent Bolloré. Cette émission incarne une certaine idée du service public audiovisuel : offrir gratuitement à tous les téléspectateurs un regard critique, décalé et pluraliste sur l'actualité télévisuelle. Patrick Menais et son équipe, accueillis sur le service public après avoir été congédiés de Canal+, avaient su transplanter cet esprit dans l'univers de France Télévisions, avec une diffusion quotidienne et une présence affirmée sur YouTube. Cette décision va renforcer le déficit déjà criant de programmes critiques et impertinents sur la télévision publique.

Supprimer « Vu », c'est supprimer un format rare, une ligne éditoriale unique, et surtout dix-neuf emplois - réels, qualifiés, attachés à un projet collectif.

L'austérité comme seul horizon

La direction justifie cette suppression par des motifs économiques, du fait des réductions budgétaires imposées par l'État. Mais c'est tout de même la direction qui a décidé de rétablir l'équilibre des comptes de l'entreprise en une seule année. Les contraintes financières qui pèsent sur France Télévisions sont réelles et la CGT en dénonce les causes depuis longtemps : le désengagement de l'État, la suppression de la redevance sans compensation pérenne et stable, ce qui plombe chaque année davantage les comptes de l'entreprise.

Solidarité avec les équipes de Vu

La CGT France Télévisions exige que la direction présente en CSE une analyse complète des économies réalisées émission par émission, programme par programme.

La CGT apporte son entier soutien aux salariés en CDI et aux quatorze intermittents concernés. Nous veillerons au respect de l'ensemble de leurs droits et la moindre des choses est de leur assurer, pour celles et ceux qui le souhaitent, un reclassement interne à France Télévisions digne de ce nom. Nous nous opposerons à toute tentative de solde de tout compte au rabais.

Le service public mérite mieux que l'austérité à la découpe. Il mérite des choix assumés, débattus, et une ambition éditoriale digne des missions que nous devons porter.

Paris, le 4 juin 2026